

Date de convocation et d'affichage :  
19/06/2026

Envoyé en préfecture le 30/06/2026  
Reçu en préfecture le 30/06/2026  
Publié le 30/06/2026  
ID : 026-212600969-20260625-D33\_2026-DE



Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 33/2026

**Objet : : Marché Aménagement de la Rue de la Vallée et de ses rues adjacentes- Validation des avenants**

L'an deux mil vingt-six le 25 juin à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur WOZNIAK Jean-Marie, Maire.

Présents : Mrs, Mmes WOZNIAK Jean-Marie – LE GAC Mathieu – CHAMPELET Anthony- CAMU Géraldine- BRAVO Bérenger- VAN DE VELDE Jean-Pierre- COMMANDEUR Michelle- MANEVAL Nathalie- PAYEN Pascal- GONCALVES David- CHARRIER Jonathan—FOUYAT Camille- COMBRISSEON Jean-Luc -BABILLON Agnès- MONDON Christophe- BRET Marie-Carmen

Excusés : ROBIN Christelle, PROTEAU Cécile, CAMU Laurie

Procurations : ROBIN Christelle à WOZNIAK Jean-Marie, CAMU Laurie à CAMU Géraldine, PROTEAU Cécile à MANEVAL Nathalie

**Mathieu Le Gac a été élu secrétaire de séance.**

Par délibération N° 10-15/2025 en date du 26 mars 2025, le conseil municipal confiait le marché de la traversée du village aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 – Voirie et réseaux divers :
  - o CHEVAL TP
  - o Montant total du marché (tranche ferme) HT : 1 147 118.14 € (soit 1 376 541.76 € TTC)
  
- Lot n°2 – Pavages, espaces verts et mobilier :
  - o ID VERDE
  - o Montant total du marché (tranche ferme) HT : 244 314.35 € (soit 293 177.21 € TTC)

Suite à l'exécution de ces travaux, deux avenants sont proposés.

**Avenant lot 1 :**

**→ Délais de réalisation**

Le délai initial prévoyait des travaux de Juillet 2025 à Février 2026 inclus sans interruption. Afin de ne pas trop pénaliser les commerces, en particulier lors des fêtes de fin d'année ou pour la Saint Valentin, il a été demandé à l'entreprise de différer certains travaux.

Par ailleurs, la protection des hirondelles présentes sur un bâtiment qui devait être démoli a empêché l'entreprise de démarrer un secteur à la date prévue, également, le planning initial conduisait à réaliser des travaux d'enrobés ou de marquage à la résine en hiver alors que ces produits sont sensibles à la météo.

Tout ceci a conduit à un allongement du délai du marché, ainsi une prolongation de deux mois, portant la fin de l'exécution des travaux au 30 avril 2026.

→ **Prestations supplémentaires**

En cours de réalisation de chantier, il est apparu nécessaire de recourir à des prestations supplémentaires non prévues au marché, mais le montant du marché après travaux s'étant avéré inférieur au montant initial prévu, les travaux supplémentaires demeurent dans l'enveloppe initiale du marché du lot 1. Après intégration des travaux supplémentaires, une moins-value est même constatée, elle est de 3 865,86 € HT.

Ces travaux supplémentaires sont listés comme suit :

PRIX	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU	TOTAL ht
'N1	Résine gravillonnée plateaux surelevés	M2	220	33,00	7 260,00 €
'N2	Grenailage enrobé carrefour et autour passage piétons	M2	695	10,50	7 297,50 €
'N3	Bande gravillonnée largeur 50cm devant passage piéton	ML	280	30,00	8 400,00 €
'N4	Bande gravillonnée autour de la bascule et des tampons	F	1	4 500,00	4 500,00 €
'N5	Mortier tour de parking	U	25	110,00 €	2 750,00 €
'N6	Dalles podotactiles préfabriqué	ML	72	220,00 €	15 840,00 €
'N7	Potelet amovible	U	16	270,00 €	4 320,00 €
'N8	Bloc PARKING	U	2	605,00 €	1 210,00 €
'N9	Barrière de ville	U	2	341,00 €	682,00 €
V10	Reprise enrobé et bordures Place du 19 mars	F	1	2 500,00	2 500,00 €
V11	Panneau carrefour modifié	U	4	35,00	140,00 €
V12	Reprise soupirail 19 mars	ML	0,6	220,00 €	132,00 €
V13	Mise en place de nids d'hirondelles	F	1	840,00 €	840,00 €
V14	Béton supp candélabre	f	1	2 200,00	2 200,00 €
V15	Dépose et repose bordures	ML	58	121,00 €	7 018,00 €
V16	Décalage grille suite modification chicane	F	1	2 200,00	2 200,00 €
V17	Mortier long du N°49+41	U	10	110,00 €	1 100,00 €
V18	Reprise seuil N°41	F	1	350,00 €	350,00 €
V19	Changement regard + reprise seuil N°45	F	1	780,00 €	780,00 €
V20	Reprise de regard Rue de la Vallée n°14	F	1	2 750,00	2 750,00 €
I.2.a	Couche de réglage épaisseur 5cm	M2	94	6,30 €	592,20 €
.5.2	Cheminement en stabilisé renforcé	M2	94	18,40	1 729,60 €
3.4.d	Mise à la côte de chambre télécom	U	1	230,00 €	230,00 €
2.1.b	Mise à la côte de regard branchement assainissement	U	1	140,00 €	140,00 €
V21	Démontage de la passerelle existante	F	1	860,00 €	860,00 €
V22	Mise en place de profilé métallique	ML	3	33,00	99,00 €
V23	Mise en place d'un clapet	F	1	2 490,00	2 490,00 €
V24	Tapis accès à l'école pour circulation piétonne	ML	100	16,00	1 600,00 €
V25	Moins value BBSG	T	555,78	-2	-1111,56
V26	Fourniture de potelet fixe sans pose	U	6	118	708
V27	Fourniture de potelet amovible sans pose	U	6	211	1266

28	Création passage piéton nord de la vallée.	F			
29	Fourniture et mise à niveau de regard avec tampon fonte 50X50	U	52	230,00 €	11 960,00 €

	Total lot 1 après travaux (sans travaux supplémentaires)				1 041 840,79
	TOTAL TRAVAUX SUPP				<b>101 411,49 €</b>
	Montant marché initial				1 147 118,14
	Total lot 1 après travaux avec travaux supplémentaires				<b>1 143 252,28 €</b>
	Moins value marché				3 865,86 €

### Avenant lot 2 :

#### ✓ Délais de réalisation

Il convient de noter qu'à l'instar du lot 1, le délai d'exécution des travaux est prolongé jusqu'au 30 avril 2026 suite à des imprévus de chantier (hirondelles, problème de livraison de matériaux, etc...).

#### ✓ Imprévus de chantier -Prestations supplémentaires et/ou modifiées

Sur ce lot 2, il est à noter une plus-value d'un montant de 20 000 € HT.

En effet, ce marché a fait l'objet de compléments d'aménagements et d'adaptations nécessaires à la bonne finition du chantier. Ces prestations modificatives sont définies comme suit :

❖ PAVAGES : Le montant de ce poste a augmenté pour intégrer les mises à jour des surfaces de pavés et de linéaires de voliges.

❖ TERRASSEMENTS ET SUBSTRATS : Le montant de ce poste a diminué pour intégrer les mises à jour des quantités, notamment la suppression de deux fosses d'arbres sur le secteur Nord.

❖ ACCESSOIRES DE PLANTATIONS : Le montant de ce poste a augmenté pour intégrer les mises à jour des quantités : suppression de lisses bois, augmentation de linéaire de ganivelles, suppression des reprises sur stock d'empierrement.

❖ MOBILIER URBAIN ET SERRURERIE : Le montant de ce poste a augmenté pour intégrer les mises à jour des quantités, ainsi l'ajustement du linéaire de banquette béton et l'ajout d'une corbeille.

En outre, le marché a fait l'objet de travaux supplémentaires nécessaires à la bonne finition du chantier. Il s'agit notamment de prestations complémentaires liées à la mise en œuvre de systèmes d'étanchéité en pieds de façade désimperméabilisés.

L'ensemble de ces ajustements conduit ainsi à une augmentation du montant total de la tranche ferme de 20 000,00 € HT, soit 24 000 € TTC.

Le pourcentage d'écart introduit par l'avenant est de 7.6%, portant le nouveau montant du marché public à 264 314,35 € HT, soit 317 177,22 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire afin de signer les avenants aux marchés de travaux proposés,

VALIDE la prolongation du délai de réalisation pour les deux lots, soit une fin de travaux au 30 avril 2026,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les plus-values du lot 2 pour un montant de 20 000 € HT, soit 24 000 € TTC,

VALIDE les travaux supplémentaires du lot 1, pour un montant de 101 411,49 € HT, soit 121 693,78 € TTC,

PORTE les crédits nécessaires au budget primitif,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants présentés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier de ce dossier.

**Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 29 juin 2026**

**Le Maire**

**Jean-Marie WOZNIAK**

**Le secrétaire de séance**

**Mathieu LE GAC**

